



Des pierres américaines non conformes pour la Citadelle de Québec Le Comité des citoyens du Vieux-Québec lance une pétition

Lévis, le 28 septembre 2018 – Le député fédéral Steven Blaney parraine la pétition lancée par le Comité des citoyens du Vieux-Québec visant à dénoncer l'utilisation de pierre américaine non conforme de mauvaise qualité dans la restauration de la Citadelle de Québec. La pétition somme le gouvernement de faire marche arrière afin que la pierre d'origine soit l'unique pierre utilisée pour la restauration de ce joyau patrimonial.

« Toute rénovation et toute restauration d'un bâtiment historique doivent être faites en suivant scrupuleusement un devis qui fait en sorte que les travaux s'inscrivent parfaitement dans la continuité du bâtiment afin de ne pas altérer sa structure, sa solidité, sa pérennité et son apparence globale. La Citadelle de Québec est unique en Amérique du Nord, c'est le seul ouvrage militaire du XIXe siècle qui est encore actif. Ainsi il m'est apparu essentiel de tout faire pour tenter de sauver l'intégrité de ce bâtiment précieux pour notre ville», a déclaré le président du Comité des citoyens du Vieux-Québec.

La pétition, parrainée par le député de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis et porte-parole en matière de Patrimoine canadien, sera en ligne et prête à recevoir des signatures au : <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Home/Index>.

« J'invite la population à signer en grand nombre cette pétition afin de faire comprendre au gouvernement de Justin Trudeau qu'il est inacceptable d'utiliser une pierre américaine non conforme qui risque d'altérer la structure de la Citadelle et pourrait même causer l'effondrement de ses murs », conclut le député.

-30-

Contact : Marie-Christine Patry
Conseillère politique
Bureau de Steven Blaney
Député de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis
Téléphone : (418) 830-0500 / Courriel : blanes1@parl.gc.ca